

Arrêté du 17 mars 2006 fixant les conditions d'engagement des militaires en tant que sapeurs-pompiers volontaires

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date 24/05/2014

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro INTE0600197A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000639652>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Pour tenir l'emploi correspondant à leur grade, les personnels visés à l'article 1er, engagés comme sapeurs-pompiers volontaires, peuvent, après évaluation de leurs aptitudes, être dispensés par l'autorité [...]

[...]n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE INTE0600197A du 24 mai 2014, « Arrêté du 17 mars 2006 fixant les conditions d'engagement des militaires en tant que sapeurs-pompiers volontaires ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000639652> (consulté le 28 août 2026).